



13 & 14 mars 2025



9h00 - 12h00
13h00 - 17h00



Centre Hospitalier de
CALAIS



Médecins
Sages-femmes

Recommandé par la Haute Autorité de Santé depuis 2014, repris dans le rapport de la commission des 1 000 premiers jours paru en septembre 2020, il est inscrit dans la loi de financement de la SS en décembre 2021 et est rendu obligatoire depuis juillet 2022.

En miroir de l'Entretien Périnatal Précoce (EPP), il est axé sur 2 dimensions : le bien-être émotionnel parental et le bien-être du nouveau-né, avec pour objectif, entre-autre, la prévention primaire et secondaire des dépressions périnatales.

• **FORMATRICE :**

Lydie BULTEL, sage-femme libérale.
- DU de psychopathologie périnatale.
- DU "Le parcours des 1 000 premiers jours, accompagner la famille".
- DU Hypnose médicale.

• **DUREE**

2 jours - 14h00

• **PUBLIC :**

Médecins - sages-femmes.

• **PRE-REQUIS :**

Avoir lu les recommandations du CNSF : EPNP, préconisations pour la pratique clinique : <https://hal.science/hal-03719354>

• **TARIF :**

En inter-structures : 500 € / stagiaire.
Possibilité de prise en charge par votre OPCO.
Formation susceptible d'être prise en charge par le FIF-PL pour les sages-femmes libérales.

• **CONTACT ET INSCRIPTIONS :**

Stéphanie MENEBOODE :
stephanie@inter-egaux.fr
Tél : 06.21.17.08.99

• **DATE LIMITE D'INSCRIPTION :**

15 jours avant la début de la formation
Formation confirmée à partir de 8 inscrits et limitée à 12 personnes.

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre cette formation.

Cette formation peut-être organisée dans toute la France en intra-structure ou inter-structures et adaptée à vos attentes. Devis gratuit sur simple demande.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Aborder et identifier les ressources, les besoins et les attentes des familles.
- Prévenir et dépister les troubles psychiques du post-partum et en premier lieu la dépression du post-partum.

COMPETENCES DEVELOPPEES

• **Connaitre le contexte et les recommandations**

- le contexte et le cadre législatif de l'EPNP, ses objectifs, ses enjeux.
- Les enjeux des 1 000 premiers jours de l'enfant, les principaux concepts de la parentalité psychique et de la théorie de l'attachement.
- Les facteurs de protection et facteurs de vulnérabilité somatiques, psycho-affectifs et sociaux.
- Les dépressions postnatales et leurs conséquences.

• **Renforcer ses compétences en technique d'entretien favorisant l'ouverture du dialogue et adapter sa posture.**

- Positionner le couple comme partenaire de soins, en lui permettant d'identifier ses ressources, ses compétences, ses potentialités, ses besoins.
- Proposer au couple un parcours de soins cohérent avec ses besoins et ses attentes.
- Rédiger avec le couple une synthèse de l'entretien.
- Co-définir avec le couple les informations pertinentes à transmettre aux professionnels.
- Appliquer les outils de communication : écoute active
- Co-construction d'un guide d'aide à l'entretien

• **S'inscrire dans un réseau de proximité, identifier les relais locaux**

- Se donner les moyens d'identifier les professionnels du réseau de proximité, les partenaires potentiels dans l'accompagnement de la famille et les actions coordonnées
- identifier quand, comment leur orienter les couples.

METHODES PEDAGOGIQUE

- Prise en compte de la situation de l'apprenant comme base d'acquisition des différentes compétences. Partage d'expériences/mutualisation des savoir-faire et des savoir-être.
- Apports théoriques.
- Co-construction d'un guide d'aide à l'entretien.
- Jeux de rôle entre stagiaires
- Exercices pratiques
- Cas cliniques, en partie apportés par les stagiaires.

MODALITES D'EVALUATION

- Quizz et post test des connaissances.

MOYENS MATERIELS

- Salle de formation modulable, équipée d'un vidéo-projecteur et d'un paper-board.